



Le président américain Lyndon Johnson signe la loi sur les droits civiques sous le regard de Martin Luther King, grande figure de la lutte pour l'intégration des Noirs. WASHINGTON, 2 JUILLET 1964

KEYSTONE/COURTESY EVERETT COLLECTION

Lyndon Johnson, guide de la révolution des

Avant de promulguer le Civil Rights Act, la loi sur les droits civiques, le 2 juillet 1964, le président démocrate avait présenté cette transformation majeure de la société américaine comme un legs du président assassiné John F. Kennedy. Le Texan, issu d'un milieu pauvre, a dû lui-même faire son chemin avant de plaider pour l'intégration des Noirs

Stéphane Bussard NEW YORK

Qui mieux que Robert Schenkkan pour raconter l'impact de la présidence de Lyndon Johnson (LBJ) sur la société américaine d'aujourd'hui? Dramaturge à succès, cet Américain de 61 ans vient de triompher à Broadway avec *All the Way*: record d'affluence, obtention d'un Tony Award pour la meilleure pièce de théâtre et le meilleur acteur. Le défi était pourtant énorme: charger le célèbre acteur Bryan Cranston d'incarner LBJ sur les planches new-yorkaises. Le 36^e président des Etats-Unis est, relève le metteur en scène, «un personnage très complexe», décrit à la fois comme un brillant négociateur à l'étoffe d'un maquignon vulgaire, un ambitieux à l'égo démesuré, une figure tantôt shakespearienne, tantôt rabelaisienne. Il est cependant indissociable de la révolution des droits civiques outre-Atlantique. Catapulté à la présidence après l'assassinat de John F. Kennedy en novembre 1963, il a réussi ce qui paraît impensable: faire passer la législation la plus révolutionnaire depuis le New Deal de Franklin D. Roosevelt: loi sur les droits civiques en juin 1964, loi sur le droit de vote en août 1965, loi sur les droits civiques portant sur une politique non discriminatoire du logement en 1968 (Fair Housing Act). Depuis 1945, le Congrès avait pourtant échoué chaque année à faire passer une loi ambitieuse en la matière.

Robert Schenkkan a parlé de des historiens et ex-collaborateurs de l'administration Johnson. Il a écouté des documents sonores pour écrire *All the Way*, un titre qui reprend le slogan de la campagne présidentielle de LBJ en 1964. Il le confie au *Temps*: «A l'époque de Johnson, j'étais très critique de sa présidence en raison de la guerre du Vietnam. Bien des années plus tard, j'ai toutefois constaté à quel point il avait transformé l'Amérique. Le monde dans lequel nous vivons est une création du président Johnson, celle de la Great Society.» Celle-ci fut marquée par la création de Medicare (assurance maladie étatique pour les plus de 65 ans) et Medicaid (pour les plus démunis), les lois sur les droits civiques et le droit de vote, la guerre contre la pauvreté. Si, parmi les spectateurs, le dramaturge a pu compter sur la visite de Bill et Hillary Clinton et d'élus du Congrès, il avoue avoir été surpris par l'enthousiasme du public: «Il y avait deux groupes: ceux qui ont vécu les années 1960. Pour eux, le spectacle était très émouvant. Pour les plus jeunes spectateurs, la pièce fut éclairante. Certains m'ont avoué qu'ils n'auraient jamais imaginé que leur pays était aussi raciste voici cinquante ans, qu'un mariage interracial équivalait à un crime passible de six ans de prison en Géorgie.»

Pour Robert Schenkkan, mettre en scène une pièce sur LBJ, c'est souligner à quel point Washing-

ton est aujourd'hui malade, incapable de s'entendre sur le moindre projet de loi d'envergure. Lyndon Johnson, un démocrate ayant grandi dans une région pauvre du Texas, a eu l'intelligence d'utiliser le capital politique hérité de l'assassinat de JFK et de l'émoi qu'il causa dans tout le pays pour forcer le Congrès à adopter une loi sur les droits civiques qui marqua un tournant dans les rapports entre Blancs et Noirs aux Etats-Unis. Il présenta le projet de loi comme un héritage du défunt président. Or, comme le raconte le

des droits civiques. Robert Caro défie d'ailleurs ceux qui en doutent. Ils n'ont pas compris à quel point le président s'identifiait aux «dépossédés de la terre».

LBJ eut aussi l'habileté de s'appuyer sur le démocrate Hubert Humphrey, et surtout sur les républicains Everett Dirksen, un sénateur de l'Illinois et le représentant de l'Ohio William McCulloch pour convaincre leur parti d'approuver le Civil Rights Act. La Chambre des représentants étant déjà acquise à la cause, le Sénat surprit. Sur les 100 sénateurs,

d'émancipation des esclaves en pleine guerre de Sécession, va basculer, s'érigeant en gardien de l'orthodoxie conservatrice et profitant du nouveau positionnement des démocrates. Son candidat à la présidentielle de 1964, Barry Goldwater, va gagner cinq Etats du Sud qui étaient jusqu'ici sous ferme contrôle des démocrates. Aujourd'hui, les républicains dominent onze Etats de l'ancienne Confédération. Les Afro-Américains ne votent plus républicains, mais démocrates.

Dans cette année de jubilé pour célébrer le Civil Rights Act, les Américains assistent à un retour en grâce de Lyndon Johnson. En 1969, quand il quitta la Maison-Blanche après avoir renoncé à se représenter à la présidentielle, c'était un homme «presque cassé» par l'enfer du Vietnam. Beaucoup se demandent si la législation «historique» en matière de droits civiques aurait eu une chance de passer la rampe du Congrès sans lui. Sans l'expérience d'un président qui connaissait parfaitement la mécanique du Congrès pour y avoir siégé durant 24 ans, sans le «schmooze» caractéristique du Texan, cette habileté de socialiser et de rallier à sa cause. Barack Obama butant sur un Congrès obstructionniste, certains postulent que Washington fonctionnerait mieux avec Lyndon Johnson. «Le contexte est différent, analyse le dramaturge Robert Schenkkan. A l'époque, LBJ pouvait s'appuyer

«L'Amérique d'aujourd'hui est une création du président Johnson, celle de la Great Society»

biographe Robert Caro, qui a consacré déjà quatre ouvrages au Texan, Lyndon Johnson était animé par un complexe d'infériorité nourri par l'indigence de son enfance et par une haine de classe qu'il éprouvait vis-à-vis des Kennedy. Sa soif de justice sociale sous-tendra son combat en faveur

73 approuvèrent la loi, dont 27 républicains sur 33. «Le Texan, poursuit Robert Schenkkan, a provoqué un changement radical du système politique américain.» Conséquence de ce vote bipartisan consacrant l'action de LBJ, le parti d'Abraham Lincoln, le président qui décréta la proclamation



Une mère et sa fille devant la Cour suprême. WASHINGTON, MAI 1954



Un étudiant noir dans une école de Blancs. WASHINGTON, 21 MAI 1954

La ségrégation raciale à l'école fait son retour

Soixante ans après l'arrêt de la Cour suprême interdisant la ségrégation scolaire, des raisons surtout économiques semblent expliquer cet apparent retour en arrière. La First Lady, Michelle Obama, tire la sonnette d'alarme



Michelle Obama: «Aujourd'hui, nos écoles sont autant ségréguées qu'à l'époque de Martin Luther King.»

En 1950, Kenneth Clark, de l'Université Columbia, publia une étude qui fit date. Il avait testé un enfant noir en lui présentant deux poupées, l'une blanche, l'autre noire. L'enfant choisit la blanche, car elle était plus sympathique et plus attrayante. Selon le premier docteur afro-américain en psychologie de l'université new-yorkaise, la ségrégation scolaire est de nature à créer un complexe d'infériorité durable chez les élèves noirs. Sa thèse battait en brèche un concept largement accepté jusque-là au sujet des écoles: «séparées, mais égales». Elle paraît d'autant plus pertinente que la politique du logement menée en Amérique montre aujourd'hui encore ses effets pervers. Les Afro-Américains (et également les Hispaniques) tendent à vivre dans des quartiers défavorisés. Comme les écoles publiques sont souvent financées par les impôts fonciers, ces mêmes quartiers héritent d'établissements scolaires médiocres, dotés de peu de ressources. Et les élèves en subissent les conséquences.

Brown v. Board of Education

La persistance de ces problèmes est étonnante. 2014 correspond en effet au 60e anniversaire de l'arrêt de la Cour suprême du 17 mai 1954 *Brown v. Board of Education*, qui jugea inconstitutionnelle la notion selon laquelle des écoles ségréguées étaient égales. Une décision fortement influencée par les travaux

de Kenneth Clark et dont la First Lady, Michelle Obama, fut l'une des premières bénéficiaires. Celle qui s'appelait encore Michelle Robinson vivait dans le South Side de Chicago, un quartier dont la population était à 96% noire. La ségrégation raciale des écoles était totale. A la maternelle où ses parents l'avaient placée, 1214 des 1258 enfants étaient Afro-Américains. Mais elle a eu la chance de suivre un programme pour élèves talentueux dans le premier lycée mixte, quitte à passer une heure dans les transports publics chaque matin. C'était la politique du «busing», consistant à transporter des élèves noirs dans une école surtout fréquentée par des élèves blancs et vice-versa, afin d'accroître la mixité sociale.

New York, Etat le plus touché

Mais le «busing» n'a pas suffi. Aujourd'hui, l'Amérique remet en question une partie des progrès accomplis. La ségrégation raciale est de retour. Après que les tribunaux de certains Etats ont levé l'obligation juridique de mener une politique de déségrégation, jugeant les progrès réalisés suffisants, les acquis ont volé en éclats. De façon assez marquée sous la présidence de George W. Bush. Le phénomène de «re-ségrégation» est loin de se cantonner au Sud. C'est même à New York ainsi qu'à Philadelphie qu'il est le plus marqué. La cause est d'abord économique, mais elle a pour consé-

quence d'engendrer de nouveaux clivages raciaux.

En mai dernier, à Topeka, dans le Kansas, là même où, en 1954, le père de la jeune Linda Brown contesta le refus dont sa fille fut victime de pouvoir étudier dans une école à majorité blanche, Michelle Obama a tiré la sonnette d'alarme: «Aujourd'hui, nos écoles sont autant ségréguées que lorsque le docteur King [Martin Luther] donna son dernier discours. [...] De nombreux arrondissements dans ce pays ont en réalité réduit leurs efforts pour maintenir des écoles intégrées, et bon nombre de communautés sont devenues moins multiculturelles.» La situation est si alarmante qu'est apparu le concept d'écoles «apartheid», au sein desquelles les élèves blancs représentent moins de 1% des effectifs. Le nombre de ces établissements est passé, à en croire une enquête d'une journaliste de ProPublica, de 2768 en 1988, apogée de l'intégration raciale à l'école, à 6727 en 2011.

Taux de réussite divergents

A Boston, on s'applique à combattre ce phénomène. L'inscription dans telle ou telle école se fait par le biais d'une loterie, qu'on soit pauvre, riche, Noir ou Blanc. Le Massachusetts a, depuis les années 1960 déjà, mis en place un programme baptisé «Metco» qui pousse à intégrer 10% d'étudiants défavorisés dans de bonnes écoles. Mais le problème persiste. Et si davantage de Noirs et d'Hispaniques s'inscrivent au lycée, leurs taux d'échec scolaire sont néanmoins beaucoup plus élevés que ceux des étudiants blancs. C'est précisément le débat qui fait rage aux Etats-Unis: le «achievement gap». Pourquoi les Noirs ont-ils un taux de réussite inférieur aux Blancs, même lorsqu'ils bénéficient des mêmes ressources économiques et éducatives? Quant aux universités, elles sont aussi ségréguées et inégales. Selon une étude du Center on Education and the Workforce de l'Université Georgetown, le système universitaire «réplique et accentue les inégalités raciales et ethniques» déjà présentes à l'école primaire. **S. Bu.**

droits civiques

sur une majorité des deux tiers au Congrès. Et c'était tout à fait acceptable de collaborer avec l'adversaire pour faire passer une loi. Désormais, tout compromis est un suicide politique. C'est ridicule.»

L'histoire de Lyndon Johnson et des droits civiques est toutefois loin d'être linéaire. Utilisant lui-même l'expression «nigger», LBJ s'est longtemps senti contraint de voter contre une intégration forcée des Noirs pour des raisons de survie politique. Son opposition aux initiatives relatives aux droits civiques du président Truman ulcéra les Afro-Américains du Texas. Mais dans les années 1950, il fit volte-face. Pour des questions de cohésion sociale et d'image, il jugea nécessaire d'intégrer les Noirs. Une fois président, il délia les cordons de la bourse à Washington pour pousser à la déségrégation. Il nomma un juge noir à la Cour suprême, Thurgood Marshall, et s'activa à promouvoir la discrimination positive.

Directeur du Hill Country Project à Jackson, dans le Mississippi, Roy DeBerry, 67 ans, a grandi dans le Sud régi par les lois discriminatoires Jim Crow. Il rappelle que les relations entre le mouvement des droits civiques et LBJ ne furent pas toujours exemptes de tensions. En 1964, la militante afro-américaine Fannie Lou Hamer contesta la composition de la délégation du Mississippi à la Convention démocrate d'Atlantic City, qui ne

comprenait que des Blancs. Elle témoigna à la Convention. «Lyndon Johnson appréhendait son allocution, qui s'adressait à la «conscience de l'Amérique.» Il avait organisé une conférence de presse au même moment, de sorte que les grandes chaînes de télévision ne couvrirent pas le discours de la militante, pourtant puissant», se souvient Roy DeBerry. LBJ refusa d'ouvrir la délégation aux Noirs qui avaient créé le Mississippi Freedom Democratic Party (MFDP). Un compromis fut trouvé avec l'aval de Martin Luther King. Deux délégués noirs eurent accès à la convention, mais sans pouvoir voter.

L'épisode paraît anodin, mais il marque les premières fissures au sein du mouvement des droits civiques, avec d'un côté l'aile modérée prête à collaborer avec les Blancs, et de l'autre un mouvement plus radical inspiré par les enseignements de Malcolm X et emmené par Stokely Carmichael, une figure afro-américaine du Mississippi qui évoqua pour la première fois, en 1966, l'avènement du Black Power, le pouvoir des Noirs. Un mouvement qui, sans l'activisme de Lyndon Johnson, aurait été beaucoup plus puissant.

**Demain:
L'Amérique noire de Barack Obama et la question des réparations**

Le chemin à parcourir pour réaliser le rêve de Martin Luther King

Système pénal discriminatoire

Professeure de droit à l'Université d'Etat de l'Ohio, Michelle Alexander a une vision critique de la situation des Noirs aux Etats-Unis cinquante ans après le discours «I have a dream» de Martin Luther King sur les marches du Lincoln Memorial à Washington en faveur d'une justice économique et sociale pour tous les Américains. Dans son dernier ouvrage, *The New Jim Crow: Mass Incarceration in the Age of Colorblindness*, cette universitaire afro-américaine estime que, malgré toutes les avancées législatives des années 1960, un système «de castes» persiste aux Etats-Unis. Près de 40% des détenus dans les prisons américaines sont Afro-Américains. Ils paient un lourd tribut pour la guerre contre la drogue menée à partir des années 1980, qui sanctionne beaucoup plus sévèrement les personnes utilisant le crack que celles recourant à la cocaïne. La première

drogue est surtout associée aux Noirs et la seconde aux Blancs. Le président Barack Obama et le Congrès ont corrigé un peu le tir avec le Fair Sentencing Act de 2010. Selon le Bureau of Justice Statistics, 68% des jeunes Noirs qui n'achèvent pas leur bac font un séjour en milieu carcéral. Il y a ainsi davantage d'Afro-Américains sous contrôle du système judiciaire aujourd'hui que soumis à l'esclavage en 1850.

Loi de légitime défense

Plus d'une vingtaine d'Etats en Amérique appliquent des lois de légitime défense dénommées «Stand your Ground», qui ne sont pas explicitement racistes. Pourtant, le cas du jeune Trayvon Martin, 17 ans, tué par balles par un vigile volontaire parce qu'il paraissait «menaçant» a montré à l'échelle nationale à quel point les (jeunes) Afro-Américains étaient les premières victimes de telles politiques.

Emploi

Le taux de chômage des Noirs (10,7% en juin 2014) est depuis des décennies à peu près le double de celui des Blancs (5,3%). A titre de comparaison, en 1972, le taux de chômage global était de 5,8% et de 11,2% pour les travailleurs noirs.

Pauvreté

Selon le Pew Research Center, les Afro-Américains ont trois fois plus de «chance» de vivre sous le seuil de pauvreté que les Blancs. En 2011, 10% des Blancs étaient considérés comme étant pauvres, contre 28% des Noirs. Comparée à 1966, la situation est toutefois bien meilleure; 41,8% des Afro-Américains étaient alors pauvres. Selon le Bureau du recensement, en 2011, le revenu médian d'un ménage était de 67 175 dollars pour les Blancs, de 39 760 pour les Noirs, de 40 000 pour les Hispaniques et de 68 520 pour les Asiatiques. **S. Bu.**